Histoire de l'OMSJC de Bourges

Office Municipal des Sports, de la Jeunesse et de la Culture de Bourges



William Control

Direction Departementale de l'Education Physique

BOURGES, le 11 Novembre 1945

& des Sports

Petit Lycée - Rue de Paradis

BOURGES John Grand's Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention la circulaite du 3 Février 1945 qui vous a été adressée par la Direction Départementale de l'Education Physique et des Sports, et concernent la création d'un Office Municipal des Sports.

Quelques Communes seulement nous ayant communiqué la composition de leur Office Municipal à la suite de cette circulaire je vous serais reconnaissant de me faire savoir aussi rapidement que possible:

lo- Si un Office Municipal a été créé à cette date dans votre Commune

20- S'il a été maintenu en activité après les dernières élections municipales et, le cas échéant, les modifications qui ont été apportées à sa composition à la suite de ces élections.

Au cas où rien n'aurait encore été fait dans votre Commune, voici quelques précisions qui vous aideront à créer cet organisme destiné à coordonner toutes les bonnes volontés et unifier dans tous les milieux (scolaires, ouvriers, et paysans) la pratique saine et active de l'E. P. et des Sports, ceci en liaison étroite avec la Municipalité et les représentants départementaux de la Direction Générals de l'Education Physique et des Sports.

composition de principe : de 3 à 8 membres suivant l'imposition de la Commune.

- Le Maire ou son représentant -

- Un ou plusieurs, représentants du Corpe enseignant

- Un représentant des Stés sportives locales (scolaires ou iviles)

- Pour les Communes les plus importantes, des représentants de corps médical, de l'Administration des Ponts et Chaussées, et toute personne jouissant au point de vue sportif d'une autorité incompesses

M. le Directeur Général de l'E.P. et des Sports attachant la plus grando importance à la création rapide et au fonctionnement effectif de ces Offices Municipaux vous êtes invité à fournir, dès que possible, les renseignements demandés à la Direction Départementale de l'E.P. & des Sports, Rue de Paradis à BOURGES.

Le Directeur Départemental.

A. FIGER

La Création de l'OMS

La Direction Départementale de l'éducation physique et des Sports, (petit Lycée - rue de Paradis à Bourges, signée par M. FIGER) adresse une lettre au Maire de Bourges, le 11 novembre 1945. Celle-ci demande la création d'un Office Municipal des Sports à la Municipalité afin «d'unifier dans tous les milieux (scolaires, ouvriers et paysans) à la pratique saine et active de l'éducation physique et des sports».

La réunion constitutive est faite le 20 mars 1947 à l'hôtel de ville sous la présidence du citoyen Charles Cochet, Maire de Bourges et à laquelle assistaient : M. Figer (Directeur Départemental des Sports), M l'ingénieur des ponts et chaussées, l'ingénieur en chef de la ville et le Docteur Jean Besson.

Charles Cochet - 1867 1955

Les «sociétés sportives suivantes»: union sportive du Berry, la vaillante, le vélo club de Bourges, le racing club de Bourges, l'étoile sportive des Bigarelles, le club sportif ouvrier de Bourges, l'association sportive du collège moderne de Garçons, les cyclotouristes Berruyers, le groupe de Bourges du touring club de France, le rayon sportif féminin de Bourges, le racing club de Lazenay, la société mixte de tir, le club sportif des coiffeurs, l'Union cycliste du Berry, l'ASPIT, l'étoile des Marcheurs, le cercle sportif de la BNCI, la SMB.

Le rôle de «l'Office Municipal des Sports», dont le Maire est nommé Président est :

- la construction des terrains Sportifs,
- la construction de la piscine robinson,
- la question des auberges de jeunesse... Chaque «spécialité du sport» est représenté par un membre.

L'OMS devient OMSJC

Le 22 septembre 1958 (au Conseil Municipal), l'association devient «Office Municipal des Sports, de la Jeunesse et de la Culture» de Bourges sous proposition du citoyen LANTIER. Elle est déclarée d'utilité publique.

Son but est de :

- coordonner les activités culturelles et sportives en relation avec le comité des fêtes
- Défendre les intérêts généraux communs
- d'établir un programme « de relations souhaitables » entre la mairies et les sociétés.
- et «toutes initiatives propres à la formation physique et morale de la jeunesse».

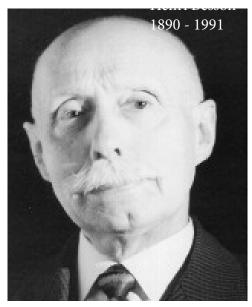
Son siège social est à la Mairie de Bourges.

Le conseil d'administration est composé six personnalités qualifiées nommées par le Maire, du directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, de l'inspecteur primaire de Bourges, d'un architecte, d'un représentant des associations familiales, d'un représentant du comité des fêtes de la ville de Bourges, d'un médecin désigné par le conseil de l'ordre, de six membres

de l'amicale des sports, et de six membres de la section jeunesse et culture du comité d'entente de la ville de Bourges.

L'association publie son premier bulletin d'information et est chargée par la mairie d'organiser ses premières conférences «sur les questions sportives et culturelles», le premier Président est M. Alfred Depège.

Les membres fondateurs de l'association sont : M Henri Besson, M Trimolet, M Lamendin, M Delamarre, Mme Surnom, Mme Pasquet (longtemps les deux seules femmes présentes dans le comité directeur...)



Son rôle est aussi de répartir les subventions municipales auprès «des sociétés». Les premières réunions sont animées notamment pour l'attribution d'une subvention, pour faire de Bourges une ville étape de Paris-Nice qui fait débat.



En 1964, l'OMSJC participe pleinement à la création de la maison de la culture fi-

nancée par la municipalité et «jeunesse et sport».

Cette année-là, les subventions pour «les sociétés» culturelles se limitent à une aide au fonctionnement, le financement de la ville de Bourges étant dédié à la construction de la maison de la culture.

Un emprunt de 15 millions d'anciens Francs est fait par l'OMSJC pour aider certaines «sociétés» à réaliser leurs investissements.

André Malraux et le général de Gaulle font chacun un discours pour l'inauguration de la Maison de la Culture de Bourges en 1964. C'est à cette occasion que De Gaulle parle de la culture comme de la « condition sine qua non de notre civilisation ». Alfred Depège avait demandé «une maison de la culture ouverte à tout le monde et à toutes les sociétés», il refusait «une maison de la Bourgeoisie ou autre, c'est une maison ouverte au plus humble comme au plus fortuné, au plus jeune comme au plus vieux, la réussite de la Maison de la Culture dépend de nous...»



En 1964, c'est aussi la construction et l'organisation du stade Séraucourt qui est en discussion (CA du 25 septembre1964). Celui-ci est ouvert le 28 juin avec le premier match de football et inauguré officiellement le 5 juillet avec une rencontre internationale d'athlétisme, les installations fixes étant «l'affaire du cabinet Pinon», un budget devait être proposé au budget municipal de 1965.

L'OMSJC et la ville de Bourges rejettent la proposition du Berry Républicain de fournir un tableau d'affichage avec sa publicité. Un comité de gestion du stade Séraucourt est créé : M. Depège, M Trimolet, M Laury, M Remy et M Maggi.



L'OMSJC s'occupe du financement du mobilier des nouvelles installations sportives.

Le stade Séraucourt, comme le stade et le gymnase du Prado, sont exclusivement réservés dans un premier temps aux scolaires, la nouvelle piscine, le terrain de football de la Chancellerie sont en construction.

Il est prévu: les centres sociaux éducatifs de la Chancellerie (300 places), une nouvelle maison des Jeunes rue Henri Sellier, le Vélodrome... Le patronage municipal est installé route de la Chapelle, auquel sera adjoint un centre aéré (un patronage est un ensemble d'initiatives associatives destinées à protéger et à venir au secours des pauvres, à l'origine placé sous la protection d'un saint patron. Par extension, le terme désigne le local où se réunissent les enfants ou adolescents qui en bénéficient).

C'est aussi en 1964 que l'OMSJC envisage la création du centre médico-sportif sous l'égide du docteur Besson et du docteur Delamarre (contrôle médical des sociétés sportives, une permanence médicale, la surveillance des athlètes...) L'OMSJC demande un local, du matériel et la présence d'une infirmière-secrétaire.

Il est envisagé de trouver (un accord pour un local et le prêt de matériels) avec l'hôtel Dieu.

Le Conseil d'Administration du 26 janvier 1966, nous apprend que l'OMSJC s'occupe de la création d'un camping à Bourges et de réaliser une enquête (évaluer les besoins «des sociétés culturelles et sportives» concernant les locaux de chacun).

Il a aussi été décidé cette année de refuser que Bourges soit une ville étape du tour de France et du tour de l'avenir. Le coût de 5 000 F demandé par l'organisateur le Dauphiné Libéré est trop important.

C'est cette année, qu'ouvre l'auberge de Jeunesse. Une lettre est adressée à Jacqueline Pasquet pour son dévouement et son implication. Le Bureau souhaite une «longue vie» à cet établissement. Un prêt de 500 000 F est accordé par l'office pour le démarrage de l'activité.

Vu L'ampleur de ces réalisations municipales et les obligations qui en découlent, la création d'un secrétariat administratif permanent est nécessaire, poste qui a été confié à M. Maurier.

A l'Assemblée Générale de 1966, Alfred Depège annonce que l'OMSJC est dépossédé de ses fonctions pour la distribution des subventions aux sociétés, c'est la Municipalité elle-même qui devra distribuer les subventions dont le budget pour 1966 est porté de 10 000 000 à 25 000 000 d'anciens francs. La gestion des finances de l'OMSJC est jugée trop complexe même si elle aboutissait en définitive à des résultats positifs. La multiplication des nouvelles sociétés rendait la tâche difficile.

Cette année marque aussi le jumelage de la ville de Bourges avec la ville d'allemagne AUSBURG.

Au cours de l'assemblée Générale 1967, Alfred Depège annonce que le stade Séraucourt est homologué en catégorie A. Les stades de la Chancellerie et Marcel Plaisant, l'auberge de Jeunesse et la maison des jeunes de la rue Henri Sellier sont en travaux.

En 1967, la ville de Bourges décide de racheter le gymnase actuel de l'UJB (rue E Vaillant) pour en faire un dojo municipal, le judo ayant pris « des dimensions extraordinaires » à Bourges (4eme club de France)», ainsi que la construction d'un gymnase pour la SMB qui glane des lauriers dans toute la France.

En 1969, le rôle de l'OMSJC change avec la création d'un service municipal de l'éducation nationale, des affaires culturelles et des sports qui prend à sa charge le fonctionnement et l'encaissement des redevances des installations sportives.

En 1970, la construction des immeubles de la rue Henri Sellier, donne vie au projet qui tient à coeur à Alfred Depège, Jean et Henri Besson et le docteur Ferrand, l'ouverture prochaine du centre médico-sportif.

En 1972, il est proposé à la mairie, d'allouer une salle dans l'immeuble Henri Sellier pour les réunions des associations adhérentes.

Il faudra deux ans pour que le projet Centre Médico Sportif, puisse voir le jour. Une commission spéciale est créée, composée des docteurs Ferrand, Delamarre et Besson.

Une commission se charge de la mise à disposition des locaux de la rue Henri Sellier aux associations adhérentes sous l'impulsion de Jacqueline Pasquet. Ces locaux permettent la création d'un secrétariat des associations et d'un système de prêt du matériel.

Les services de reproduction de documents, de «Stencils» pour les associations par l'OMSJC sont confiés à la MJC de la Chancellerie. Cette mission est jugée par l'ensemble des dirigeants de l'OMSJC comme un échec.

Jacqueline Pasquet, présidente de la section Jeunesse et Culture, dans ses rapports successifs est chargée de favoriser l'accueil des associations «France X» et de la commission des Jumelages.

M. Lamendin au cours de l'Assemblée Générale de 1975, présente M. Roussillat, Directeur de l'OMSJC, chargé à la demande de M Depège des études d'aménagements et de constructions nouvelles en matière d'équipements sportifs et socio-éducatifs et de l'animation au niveau des associations.

M. Roussillat est chargé de l'aménagement

des locaux de la rue Henri Sellier et du centre médico sportif qui devait entrer en activité en juin 1975, le secrétariat de l'Office et les salles de réunions sont situés dans le premier bâtiment.

D'autres projets sont proposés par l'OMSJC à la ville :

- piste de karting
- cours de tennis couverts,
- salles de réunions pour les associations,
- salles pour entreposer du matériel,
- salles d'activités pour stands de tir, tennis de table, escrime, boxe, labo photo pour le photo club du Berry,
- point d'information collectif et utilisation équipement télé vidéo de la maison de la culture,
- perspective des équipements du val d'Auron
- -demande d'aide matérielle des cyclotouristes berruyers pour le 25 eme Bourges-Sancerre de 1976.

Les représentants des offices municipaux des sports de la région centre se réunissent à Blois pour décider de la création du comité régional qui sera chargé de coordonner l'action des offices dans les six départements de la région Centre.

L'installation de l'OMSJC au stade Séraucourt et l'ouverture des services

Les locaux du centre médico sportif et du foyer de l'OMSJC sont inaugurés par Raymond Boisdé, député maire, le 18 octobre 1975.

Au cours de l'année 1975, M. Roussillat est chargé de l'évaluation et de l'aménagement des salles de réunions, notamment du foyer (percolateur, plaques chauffantes et tableau magnétique).

Ces salles sont ouvertes aux associations adhérentes, mais aussi aux comités départementaux (notamment d'athlétisme) aux mêmes conditions que les associations.

L'entretien et la gestion des salles sont confiés à Mme Darnault, gardienne du stade Séraucourt. Un premier projet pour le tirage de documents et une première grille tarifaire sont proposées.

Concernant l'animation, M. Roussillat prend contact avec des conseillers techniques régionaux en vue de la projection de films sportifs, la première soirée est organisée par les cyclotouristes Berruyers en novembre 1975. Un panneau d'information (concernant les activités sportives et culturelles gérées par l'OMSJC), est installé dans le grand hall de la Maison de la Culture.

Le premier bilan de la fréquentation du centre médico sportif est positif. Le docteur Besson demande au cours du conseil d'administration d'octobre 1975 que celui-ci soit ouvert toute l'année. Ce service est gratuit et ouvert à tous les Berruyers licenciés dans un club.

Il est désormais possible de faire des tirages à l'OMSJC moyennant une participation aux frais de fournitures, un tableau d'information des activités associatives est mis à la disposition dans la salle foyer.

« Afin de remplir son rôle d'organisation, de liaison, de coordination, de dialogue et d'action, un OMSJC se doit d'apporter un soin particulier à l'information...» toutes les documentations nécessaires sont disponibles dans la salle du foyer.

En 1976, l'OMSJC organise:

- la fête des écoles de sports,
- le cinéma sportif (1 236 participants dont 1 113 scolaires)
- Un voyage d'étude en RDA, 35 personnes.
- Souhait de la création du comité de jumelage
- Souhait de la création : les « rencontres avec... » entre une personnalité et les associations.

Au cours de l'assemblée Générale du 23 juin 1977, le président sortant de l'OMSJC, Alfred Depège ne se représente pas.

Symboliquement, il prend place dans la salle parmi les représentants des associations en sa qualité de Président du club sportif de Bourges.

C'est M Jacquelin et M Lamendin (vice-pré-

sidents) dirigent la réunion dans l'attente des résultats des votes qui doivent intervenir, pour le renouvellement du conseil d'administration.



Henri Lamendin devient président de l'OMSJC au cours de l'assemblée générale du 23 juin 1977. C'est une page de l'histoire de l'Office qui se tourne, avec un nouveau Président.

Président: M. Lamendin, vices-présidents: Mme Pasquet (jeunesse et culture), M Jacquelin (Sports), Secrétaires: M Bisson, Mme Surnom, Secrétaire adjoint: M Trichot, Trésorier: M Moulon.

M Depège est élu président d'honneur.

En 1977, les activités de l'office sont :

- 15 animations culturelles diverses (diffusion de documents, visites des musées Cujas et d'histoire naturelle, animation des gymnases et du doio).
- Jumelage Bourges Augsburg
- -Visite mairie d'Orléans (échange entre les deux offices)
- Journée à Niort
- Informations mutuelles
- Enquête des besoins en subvention
- Enregistrements au magnétoscope
- Mise en valeur des oeuvres de Bascoulard
- Recherche d'un terrain de karting
- Recherche salle de karaté Kendo
- Tronc commun des éducateurs sportifs
- Diffusion des informations de la FNOMS
- Commission de réparation des installations sportives

7

Le foyer de l'OMSJC devient le siège de 10 associations.

Les projets: la création d'une brochure sur les activités associatives, un annuaire des associations, un calendrier des associations, un bulletin d'informations, une plaquette sur les installations de la ville. L'OMSJC envisage de prendre du personnel à plein temps et d'investir dans du matériel offset.



Ce matériel est acquis dès l'année 1978, une demande d'audience est faite auprès du maire pour la création d'un poste budgétaire.

L'OMSJC édite 4000 exemplaires des oeuvres de Bascoulard pour un budget qui s'élève à 71 431 F. Elles sont vendus au prix de 40 F (50 F en librairie). Le montage des oeuvres est réalisé par M. Patitucci, les droits sont reversés à son frère Roger (contrat établi devant notaire).



En 1979, un nouvel ouvrage est édité « le judo pour les handicapés », toute la frappe

de documents est faite par Mme Talbot avec une machine à boules (les premières machines à écrire).



Le Centre Médico-Sportif: La ville de Bourges souhaite la présence d'un médecin à plein temps, suite à la demande des associations. En 1979, un médecin est recruté par la ville de Bourges, ayant pour tâche, à la fois la médecine du travail et le Centre Médico Sportif.

Le docteur Pierre Ferrand, président du comité médical est saisi d'une proposition qui consiste à consacrer chaque lundi du mois à un exposé sur la médecine du sport.

Concernant la convention d'utilisation des locaux de l'OMSJC, une dérogation est demandée à la ville, car l'utilisation des salles est ouverte à toutes les associations et non à son utilisation exclusive.

A l'assemblée générale de 1979, un bilan de l'activité de l'OMSJC est fait :

Utilisation des salles: 117 associations, 350 journées sur l'ensemble des locaux, soit 7885 personnes.

Le matériel disponible : magnétoscope, appareil 16 mm, appareil 8 mm, projecteur de diapositives.

Tirages: 30 000 tirages, 18 associations utilisent ce service régulièrement.

Le premier bulletin mensuel « le mois à Bourges » est édité concernant le mois de mars 1979. Mais cette publication est arrêtée, faute des moyens nécessaires (matériels et financiers) pour continuer l'expérience. L'annuaire des associations est lui réalisé, malgré les réticences de passer par un édi-

teur utilisant la publicité «Editions sociales, économiques et régionales».

Le 21 novembre 1981, l'OMSJC participe à son premier forum des associations et présente l'ensemble de ses services et le centre médico sportif.

L'OMSJC acquiert son premier copieur Gestetner neuf (matériel offset).

Le photo club et l'OMSJC s'associent pour un reportage photographique sur les activités sportives et culturelles implantées à Bourges.

En 1983, l'OMSJC prend contact avec les médias pour la diffusion d'informations associatives : FR 3, recto-verso et RCB 103 qui donne son accord afin de réaliser des débats, le lundi du CMS (la première émission est consacrée à la drogue), l'information de la ville...

Le service reprographie intègre le développement progressif de services parallèles ; frappe de lettres, affichettes, circulaires...

Au centre médico sportif, le nombre de visites avoisine les 2000.

«Les lundis du CMS» ont un réel succès.

La mairie de Bourges met temporairement à disposition un employé pour assurer les visites (faute d'un secrétariat réel, beaucoup de rendez-vous avait été annulés et un délai de 2 mois 1/2 est nécessaire pour obtenir un rendez-vous).

Il est demandé à l'OMSJC d'établir la liste des associations culturelles grâce aux dossiers de demande de subvention pour l'agenda des associations édité par la ville.

L'OMSJC insiste pour la remise en état du parcours des Peupliers entre le val d'Auron et Plaimpied, le long du canal (trouée verte) ravagé par deux tempêtes. C'est un projet que l'Office a suivi depuis sa création.

Pour les 25 ans de l'OMSJC, aucun projet n'a pu aboutir, pour fêter l'évènement. M. Lamendin annonce qu'il ne se représente pas en tant que président. Même si le centre médico-sportif fonctionne, il représente une grande charge financière pour l'OMSJC. Il faudrait un médecin à plein temps et deux secrétaires supplémentaires pour une bonne gestion mais le coût est trop élevé. Les solutions de financement ne sont pas trouvées.

L'OMSJC n'arrive plus à gérer toutes les demandes de salles (trop nombreuses, problème de voisinage, accès au stade difficile à cause des nombreuses manifestations...) et demande officiellement au Maire de Bourges la création d'une Maison des Associations.

C'est au cours de l'assemblée générale du vendredi 15 juin 1984, en présence de M Rimbault, député maire de Bourges, qu'Henri LAMENDIN annonce officiellement qu'il ne sera plus président, décidant de se consacrer à ses activités professionnelles et à ses recherches.

Afin de pouvoir continuer le centre médico sportif, une cotisation sera demandée au patient.

Une seule candidature pour le poste de président de l'OMSJC : Celle de Maurice Cha-



Au cours de son premier conseil d'administration le 25 septembre 1984, Maurice Chafiol exprime le souhait d'un OMSJC plus mobilisateur et plus près des associations. Il organise une rencontre avec les élus et les

chefs de service de la municipalité.

Un contrat d'entretien pour un véritable copieur est conclu avec Gestetner. L'OMSJC devra faire un minimum de 30 000 copies.

Sylvette Mauduit assure l'intérim du secrétariat (jeune volontaire).

La cotisation de l'OMSJC passe de 20 à 50 F

Afin de continuer le prêt des salles, des chaises moins bruyantes sont achetées et un projet d'insonorisation des salles est décidé (moquette aux murs). Il est posé une moquette dans l'ensemble des salles, mais celle-ci fut rapidement arrachée pour des problèmes évident d'entretien.

Le projet d'une maison des associations est étudié avec la ville au parc St Paul.

Le Centre Médico Sportif fonctionne avec des horaires fixes (13 à 20 heures et le mercredi de 8 h à 12 h). Il possède sa propre ligne téléphonique avec répondeur qui bascule sur celui de l'OMSJC en cas d'absence. Ce sont les docteurs Jacquenod qui assure les visites, avec celles de la médecine du travail de la ville de Bourges. La cotisation pour les patients est mise en place (10 F), les clubs extérieurs de Bourges ne pourront utiliser le CMS qu'après avoir signé une convention. Mais le CMS manque de médecin pour assurer toutes les visites.

Le secrétariat est assuré par Sylvette Mauduit, en tant que jeune volontaire et un contrat TUC. Elle est secondée par des employés municipaux nommés par la ville. En 1985, tout le personnel (y compris le CMS), quelque soit son statut, travaillant à l'OMSJC est placé sous la responsabilité unique du Président mandaté par le bureau et le conseil d'administration. Mais il n'existe pas de locaux administratifs à proprement parler.

En 1985, pour satisfaire le nombre croissant de demande de salles, les salles de réunion et de projection sont créées (grande salle coupée en 2).

Une enquête est réalisée auprès des différents intervenants (établissements scolaires, enseignants et associations sportives...) pour

l'aménagement des rythmes scolaires et le développement de ce qui sera plus tard les écoles de sports.

Le rôle de l'OMSJC est d'apporter un avis consultatif sur les subventions des associations. L'OMSJC envisage d'intégrer les sports scolaires.

Le bureau désire créer un local dans le foyer afin d'y accueillir son secrétariat mais il faut l'accord du FCB qui émet son véto.

La ville confie une étude concernant la création d'hébergements des jeunes sportifs à la demande d'Alain MICHEL, concepteur du projet, celui-ci permettrait aux jeunes sportifs du second cycle de suivre des entraînements, d'avoir une nourriture appropriée avec une structure parfaitement adaptée et un encadrement compétent. Le personnel serait composé d'un directeur, d'un éducateur et d'autres personnes...

Ce projet doit être soumis en commission auprès de l'Inspecteur d'Académie.

A l'Assemblée Générale du 15 juin 1985, les membres élus sont divisés en commission :

- 1 Gestion des installations sportives : Ecoles de Sports, Encadrement, Rythmes scolaires.
- 2 Besoins financiers
- 3 Formation et information
- 4 Jeunesse et Loisirs
- 5 Jumelage

Avec un rapporteur de commissions qui est chargé de réaliser un compte rendu.

Concernant l'hébergement des jeunes sportifs, ce projet est réalisé en 1986, tout d'abord à la Vernusse, à l'Ecole Normale, puis dans les appartements du Prado, un représentant de l'OMSJC est membre de droit au conseil d'administration.

La ville informe l'OMSJC de la réalisation du stade des Grosses Plantes. Le Bureau émet des craintes concernant la répercussion financière sur les autres projets d'aménagement, notamment celle du hall des congrès, une grande salle de spectacle.

, la ville pourrait aquérir la salle «Paris-New York» pour y installer la Maison des Associations. Ce projet d'achat intéresse aussi les responsables culturels pour y installer l'annexe de la bibliothèque.

La commission Jumelage est chargée de contacter les associations, notamment sportives, afin de réaliser des rencontres, 19 dossiers sont déposés.

En 1986, une semaine sports pour tous, est organisée. Les associations réalisant « une semaine de portes ouvertes » pour permettre aux non-initiés de pratiquer (sports mécaniques, démonstration de la SMB et de l'équipe de France de trampoline, aéroglisseurs, semaine de la natation, évolution des sports collectifs).

Il est proposé un budget pour l'aménagement du secrétariat, c'est Pierrette TAL-BOT qui est nommée au grade de commis. Concernant le CMS, le docteur BRISSON assure les visites.

Un bulletin d'information est en projet. Le premier numéro est un réel succès, il sera envoyé par courrier aux associations qui le demandent.

Suite à l'Assemblée Générale de 1997, Claude GITTON est élu président de l'OMSJC (conseil d'administration du 5 novembre). L'OMSJC s'occupe alors des contrats villes et notamment de la gestion administrative des Bourses Sports.



En 1998, l'OMSJC se dote de PC performants, prévoit l'embauche d'un «emploi-jeune» (agent de développement) et prévoit de

trouver le moyen d'offrir un véhicule de déplacement de 9 places aux associations de Bourges, financé par la publicité, celui-ci sera opérationnel en janvier 2000.

Un deuxième minibus sera commandé en 2008.



Une permanence sera assurée à la Maison des Associations jusqu'en 2008. La gestion du Centre Médico Sportif au stade Alfred Depège et la faible fréquentation du bureau de la maison des associations obligent le bureau à fermer ce secrétariat (celui-ci déménage dans les anciens locaux de la police municipale).

«L'élan des assos» sort en avril 1999, son rôle est de diffuser les informations de l'OMSJC, de développer sa communication et de diffuser les informations des associations, ce journal est trimestriel, il est envoyé par courrier. En 2011, l'élan des assos devient omsjc. mag et est envoyé par mail.



sports regroupant l'annuaire des associatribué à la Fête des Associations. L'OMSJC, tra faute de participants. achète le matériel nécessaire à l'élaboration de son premier site internet : omsicbourges.net, il sera présenté au public et à la presse le 27 janvier 2002 au centre social du Val d'auron.

Il permet aussi la première mise en ligne de l'Elan des assos qui est complété par une lettre de diffusion mensuelle, la première Newsletter.

En 2008, l'OMSJC conclut un contrat avec un fournisseur de photocopieur, ce qui permet de proposer aux associations de créer des journaux recto-verso agrafés et un système ordinateur/copieur qui améliore énormément la qualité des documents.

La première journée vélo est programmée le 10 octobre 1999. Celle-ci permet de suivre le trajet des nouvelles pistes cyclables du nord au sud, de l'est à l'ouest et de participer à des animations tout au long du parcours. Cette opération sera renouvelée plusieurs années, après avoir été reprise en partie et totalement par la ville de Bourges.

En 2000, le collège culture organise la première journée des associations culturelles le dimanche 14 mai avec une vingtaine d'associations, elle s'est déroulée à Asnières, puis

en 2001 au palais d'auron avec une conférence sur la loi 1901.

En 2001, le collège sport présente un nouveau projet: Le Challenge Sportif des Associations qui restera une manifestation forte pendant plusieures années : un parcours sportif (VTT et course à pied, en relais) et trois à quatre épreuves d'adresse. Ce challenge est suivi d'un repas musical entre les organisateurs et les participants. Il sera renouvelé en 2002 et 2003 au centre aéré des Bouloises, en gardant son esprit de convivialité et de détente. L'intérêt du Challenge Sportif des Associations, c'est la rencontre des différentes associations, à travers des épreuves sportives, mais aussi la promotion des sports proposés. En 2005, le Challenge sportif est doté d'un trophée offert par Bernard Delagrange et remis en jeu chaque année. En septembre 2002, le premier agenda des En 2008, il devient «les défis de l'OMSJC», incluant des épreuves culturelles. Cette manitions est publié à 5000 exemplaires, il est dis-festation aura lieu jusqu'en 2009, et disparaî-



La journée des associations culturelles est remplacée en 2001 par le forum des associations culturelles au Palais d'Auron avec le matin, une conférence sur le thème de «histoire, enjeux, perspectives de la loi 1901», un repas commun le midi, un forum de 40 associations et un spectacle.

Cette manifestation sera renouvelée en 2002, sous la même forme avec pour thème de débat «le Bénévolat, dans le milieu associatif».

En avril 2003, dans le cadre du jumelage un séjour est organisé à quelques kilomètres de FORLI, il est proposé à l'ensemble des clubs de cyclotouristes. 63 participants de différents clubs berruyers qui se sont rendus sur place sont pris en charge par un club cyclo de FORLI: AVIS (130 coureurs) pour des visites et des excursions et pour la fête nationale italienne.





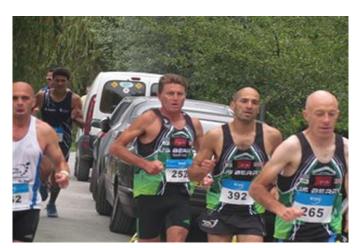
Le printemps des associations réunit au mois de mai 2004 une trentaine d'associations dans le hall B du pavillon d'Auron, il s'agit d'un débat suivi d'une exposition.

Du 29 mai au 1 er juin 2003, est organisé Europa Bourges, huit groupes musicaux émanant des villes jumelées sont accueillis par les associations à l'école de Musique et assistent aux nuits lumières costumées avec les amis de Jacques Coeur. Un repas a lieu le vendredi aux Bouloises. L'après-midi, quelques groupes et notamment le groupe folklorique Portugais ont assuré l'animation en ville, et le soir huit concerts sont organisés dans divers lieux. Un concert au Palais d'Auron est organisé le samedi soir.



En 2003, l'OMSJC rejoint les services de la ville pour l'organisation de la fête du jeu, en apportant l'ensemble de ses associations. Cette manifestation est devenue au cours des années une manifestation phare de l'OMSJC, impliquant une trentaine d'associations sur plusieurs années. Cette manifestation est toujours d'actualité en 2018.

En 2005, sur la demande du BAC par l'intermédiaire de Pascal Blanc et de la nouvelle république, l'OMSJC reprendra l'organisation des Foulées de Bourges afin que la manifestation ne disparaisse pas. Il faut trouver plus de 80 bénévoles, un appel est lancé dans toutes les associations adhérentes, plus de 200 volontaires se sont proposés. Il faut repenser les circuits. L'OMSJC participera à la création de l'association qui organisera cette manifestation.



En 2006 un rallye culturel est organisé afin de mettre en valeur la culture, le patrimoine architectural et les curiosités de la ville. Il deviendra le Rallye Pédestre Culturel et plus tard, la Chasse à la Culture. Il est organisé avec l'AFPA, pérénnisant ainsi un partenariat qui fonctionne toujours avec la fête du Jeu.



Le samedi 6 avril 2006, l'OMSJC organise les randonnées de l'agglo: Prim'vert, en collaboration avec Bourges Plus. Il s'agit d'une manifestation regroupant une randonnée pédestre et une randonnée vélo, malgré le froid, plus de 350 personnes sont inscrites à cette manifestation. Elle est réalisée en partenariat avec les associations cyclotouristes adhérentes, Patrimoine Marais et l'AFPA.

Claude Gitton nous quitte de manière tragique le 20 février 2014. Jean Signoret, Françoise Lebois et Jacques Depré assurent la présidence en attendant les élections. Jean Signoret est élu Président à l'assemblée générale du 25 Juin 2014.

Le service création de blogs et de sites internet, initialement discuté en janvier 2014 est mis en service en avril 2014.



La ville sollicite l'OMSJC au cours de l'assemblée générale de 2014 pour que le secrétariat et les services déménagent à la Maison des Associations, tout en gardant ses salles au stade Alfred Depège.

En 2014, l'OMSJC ferme définitivement le Centre Médico-sportif, faute de médecin pour assurer les visites. La médecine du travail de la ville de Bourges récupère les locaux.

En 2016, l'OMSJC s'installe définitivement à la Maison des Associations.

Une convention d'objectifs est signée avec la municipalité pour une durée de 3 ans renouvelable. L'association participe au Conseil de Maison.

La newsletter est relancée, puis remplacée par l'OMSJC.mag.



Le samedi 18 juin 2016 est organisée la fête du bénévolat et de l'engagement associatif, avec une conférence débat le matin, sur le thème «l'avenir du bénévolat» avec Stéphanie Rousseau et Paul Carré. A partir de 14 h, les associations présentent leurs activités dans les stands. Le soir, un repas commun et un concert sont organisés.

Au cours de l'Assemblée Générale du 23 mars 2017, Jean Signoret démissionne pour

raison de santé. Solange Van Landeghem est élue Présidente.



Depuis 2017, l'OMSJC a changé d'équipe dirigeante. Après avoir pris ses marques à la Maison des Associations, le Bureau de l'OMSJC se réunit régulièrement les jeudis après-midi. L'équipe dirigeante participe au conseil de maison de la MDA, et dans le cadre des rencontres associatives, présente ses divers services aux associations en octobre 2017 et en février 2018, la gestion de projet.

à son utilisation. Une formation aux logiciels informatiques courants est proposée. Toutes les associations adhérentes peuvent bénéficier du service de création de prospectus et d'affiches. Le matériel disponible permet aussi de réaliser des journaux pliés et agrafés.





L'OMSJC a développé son service de création de site internet (5 sites ont été créés) pour les associations et forme les bénévoles

Le Bourges Associations (l'annuaire des associations) devient numérique, il est disponible sur le site et modifiable sur simple demande d'une association. L'OMSJC.MAG obtient le succès qu'il mérite avec un nombre d'abonnés grandissant et de nombreux articles proposés par les associations.





Trois salles gratuites sont aussi à la disposition des associations, au stade Alfred Depège (2 salles de 15 personnes, 1 salle de 25) et un accès privilégié à la salle Monmarteau (150 places).

Deux minibus, un peugeot expert et un renault trafic, sont à la disposition des associations.

L'OMSJC met à disposition un vidéo- projecteur et une sonorisation.



L'OMSJC organise le 26 mai 2018, la fête du jeu qui fut un énorme succès.

Actuellement, et avec le soutien de la Ville de Bourges, l'OMSJC développe Bourges Bénévole. Un site permettant de mettre en contact des personnes souhaitant s'investir dans une activité associative et les associations en recherche de bénévoles.

L'OMSJC de Bourges remercie ceux qui ont participé à l'élaboration de ce livret et à l'exposition des 60 ans, tous les correcteurs, tous les anciens, et en particulier à Mme Françoise DELAGRANGE, qui avait conservé précieusement ses archives. A tous ceux qui ont fait de l'association OMSJC ce qu'elle est aujourdh'hui.

Ce livret est incomplet, il est le résumé d'une histoire longue et riche ; Il est basé sur les compterendus de réunions de l'époque et sujet à interprétation.



Réunion avec les anciens de l'OMSJC, afin de préparer les 60 ans, hommage à: Maurice CHA-FIOL, Jacqueline PASQUET, Françoise DE-LAGRANGE, Maurice RAFFETIN, Claude BIS-SON, Jean SIGNORET et Claude YBERT... qui nous ont raconté l'histoire de notre association..